



AVIS PUBLIC

PROMULGATION

RÈGLEMENT NUMÉRO CA28 0063-01

AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'arrondissement a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le mardi 7 juillet 2020, le règlement suivant :

RÈGLEMENT CA28 0063-01

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES TARIFS (EXERCICE FINANCIER 2020)

En raison de la fermeture de nos bureaux due à la pandémie de la COVID-19, le règlement peut être consulté [ici](#).

Le règlement entre en vigueur le jour de sa publication, conformément à la Loi.

**DONNÉ à Montréal,
Arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève
Ce treizième jour du mois de juillet deux mille vingt**

La secrétaire d'arrondissement substitut
Edwige Noza

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, secrétaire d'arrondissement substitut, certifie que l'avis ci-dessus a été publié sur le site internet de l'arrondissement le treizième jour du mois de juillet deux mille vingt et qu'une copie a été affichée à la mairie d'arrondissement le treizième jour du mois de juillet deux mille vingt.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce treizième jour du mois de juillet deux mille vingt.

Edwige Noza
Secrétaire d'arrondissement substitut